



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2019/4401

Approbation de conventions de parrainage entre le SYTRAL assisté de Kéolis, Radio Classique, EG Active - Jazz radio, France Télévision, le Progrès et la Ville de Lyon / Auditorium Orchestre National de Lyon dans le cadre de la saison 18/19 et du lancement de la saison 19/20

Direction des Affaires Culturelles

**Rapporteur :** M. GRABER Loïc

**SEANCE DU 21 JANVIER 2019**

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 23 JANVIER 2019

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 15 JANVIER 2019

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 29 JANVIER 2019

DELIBERATION AFFICHEE LE : 31 JANVIER 2019

**PRESIDENT** : M. COLLOMB Gérard

**SECRETAIRE ELU** : Mme HAJRI Mina

**PRESENTS** : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme DOGNIN-SAUZE, M. BRUMM, Mme AIT MATEN, M. SECHERESSE, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GRABER, Mme CONDEMINE, M. GIORDANO, Mme REYNAUD, M. CLAISSE, Mme RIVOIRE, M. DURAND, M. LE FAOU, Mme BESSON, M. CUCHERAT, Mme FRIH, M. LEVY, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, Mme CROIZIER, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme BRUGNERA, Mme PICOT, M. BRAILLARD, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, Mme MADELEINE, Mme BAUME

**ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS** : Mme RABATEL (pouvoir à M. CLAISSE), Mme ROLLAND-VANNINI (pouvoir à Mme TAZDAIT), Mme BERRA (pouvoir à M. BERAT), Mme HOBERT, M. ROYER (pouvoir à M. BROLIQUIER), M. BERNARD (pouvoir à M. COULON), M. BOUDOT

**ABSENTS NON EXCUSES** :

**2019/4401 - APPROBATION DE CONVENTIONS DE PARRAINAGE ENTRE LE SYTRAL ASSISTE DE KEOLIS, RADIO CLASSIQUE, EG ACTIVE - JAZZ RADIO, FRANCE TELEVISION, LE PROGRES ET LA VILLE DE LYON / AUDITORIUM ORCHESTRE NATIONAL DE LYON DANS LE CADRE DE LA SAISON 18/19 ET DU LANCEMENT DE LA SAISON 19/20 (DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES)**

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du **8 janvier 2019** par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Héritier de la Société des grands concerts de Lyon fondée en 1905, l'Orchestre national de Lyon est devenu un orchestre permanent en 1969. Depuis lors, il est administré et soutenu financièrement par la Ville de Lyon, qui l'a doté en 1975 d'une salle de concert, l'Auditorium. Avec 254 000 spectateurs lors de la saison 2017-2018, l'Auditorium-Orchestre national de Lyon propose une programmation musicale ambitieuse et ouverte.

A l'occasion de la saison 2018-2019, il fait découvrir au grand public la richesse de son répertoire avec plus de 150 concerts proposés au cours de la saison et autant d'actions culturelles à destination de tous les publics.

Dans l'objectif de bénéficier de la notoriété liée à ces événements auprès du grand public et de leurs retombées publicitaires, plusieurs acteurs importants ont contacté la Ville de Lyon / Auditorium-Orchestre national de Lyon pour la saison 2018-2019. Il s'agit des entreprises suivantes qui ont proposé à la Ville de Lyon d'apporter leur soutien en devenant parrains de la saison 2018/2019 :

- La société Radio Classique,
- La société EG Active - Jazz Radio,
- Le SYTRAL, Syndicat Mixte de Transports assisté de la Société KEOLIS LYON
- La société France Télévision
- La société le Progrès

Parrainage avec Radio Classique :

La Société par Actions Simplifiées (SAS) Radio Classique est la société gérante de Radio Classique. Cette radio privée française musicale a été fondée en 1982. Elle diffuse de la musique classique et des informations, l'actualité économique et politique.

Le parrainage proposé pour la saison 2018-2019 consiste en la promotion d'un concert de l'Orchestre National de Lyon enregistré et diffusé en direct sur les ondes de Radio Classique. Le concert choisi pour la saison 2018-2019 est le concert du Mercredi 31 octobre 2018 à 20h, Auditorium Orchestre national de Lyon avec l'Orchestre national de Lyon, dirigé par Leonard Slatkin, et Lukas Geniušas, au piano

Programme : Samuel Barber Adagio pour cordes / Sergueï Rachmaninov Concerto pour piano et orchestre n° 2, en ut mineur, op. 18 / Maurice Ravel Le Tombeau de Couperin (orch. Maurice Ravel, complétée par Thierry Pécou – création mondiale, commande de l'Auditorium-Orchestre national de Lyon / Claude Debussy La Mer, trois esquisses symphoniques

Les modalités du parrainage sont les suivantes :

Parrain	Apport du parrain	Contreparties offertes par la Ville de Lyon
RADIO CLASSIQUE	<p>- Radio Classique annoncera le direct à travers des messages d'autopromotion de 30 secondes : 5 messages par jour pendant les 4 jours qui précèdent le direct, soit 20 autopromotions de 30 secondes.</p> <p>-Radio Classique produira un « liner » spécifique de 5 secondes : « Radio Classique partenaire de l'Orchestre national de Lyon » qui sera diffusé sur l'antenne au moment du direct et à tout autre moment opportun dans sa grille des programmes pendant la période septembre 2018- juin 2019.</p> <p>- Radio Classique publiera un lien actif sur son site internet <a href="http://www.radioclassique.fr">www.radioclassique.fr</a> renvoyant sur la page d'accueil de l'Orchestre national de Lyon <a href="http://www.auditorium-lyon.com/">http://www.auditorium-lyon.com/</a> et annoncera les concerts sur ses réseaux sociaux.</p> <p>-Radio Classique contribuera par ailleurs à la communication de la saison 2018-2019 de l'Orchestre national de Lyon à travers des interviews d'artistes se produisant avec l'orchestre et de responsables de l'orchestre. Radio Classique assurera la réalisation de ces interviews qui seront diffusées sur l'antenne à des moments que cette dernière jugera opportun dans sa grille des programmes de la saison 2018-2019</p>	<p>-Apposition du logo Radio Classique sur les programmes du concert en direct Taux de TVA à 20% <u>Valorisation : 1 000 € HT</u></p> <p>- Insertion d'un lien actif renvoyant sur la page d'accueil de <a href="http://www.radioclassique.fr">www.radioclassique.fr</a> sur le site internet de l'Orchestre national de Lyon intitulé : « Mercredi 31 octobre 2018 à 20h, Auditorium Orchestre national de Lyon Orchestre national de Lyon, Leonard Slatkin, direction, Lukas Geniušas, piano », dans la section « partenaires » et mention de l'enregistrement sur la fiche du concert concerné Taux de TVA à 20% <u>Valorisation : 150 € HT</u></p> <p>-Annonce du direct de Radio Classique et relais du replay sur les réseaux sociaux de l'Auditorium-ONL Taux de TVA à 20% <u>Valorisation : 300€ HT</u></p> <p>- Installation de kakémonos Radio Classique dans le hall d'entrée et aux accès de la salle le soir du concert enregistré par Radio Classique. Taux de TVA à 20% <u>Valorisation : 510€ HT</u></p> <p>Mise à disposition de 10 (dix) invitations en catégorie A pour le concert enregistré, concert du 31 octobre 2018 à 20h. Taux de TVA à 2.10% <u>Valorisation : 470€ HT</u></p>
	<b>Valorisation : 2 430 € HT soumis à TVA selon les conditions de droit commun</b>	<b>Valorisation Totale : 2 430 € HT dont 1960 € HT soumis à une TVA de 20% et 470 € HT soumis à une TVA de 2,10%</b>

Parrainage avec EG ACTIVE :

La SARL EG ACTIVE est la société gérante de Jazz Radio, Virage Radio et Générations. Jazz Radio est une station de radio FM créée en 1996 à l'origine sous le nom de Fréquence Jazz. Elle est devenue au fur et à mesure la première radio de Jazz en France.

Le parrainage proposé pour la saison 2018-2019 consiste en la promotion de certains concerts de l'Auditorium-Orchestre national de Lyon sur ses ondes et sur son site internet.

A travers ce parrainage, EG ACTIVE souhaite notamment apparaître auprès des acteurs de la scène culturelle locale comme un outil de communication indispensable pour une institution comme l'Auditorium – Orchestre National de Lyon.

Les modalités du parrainage sont les suivantes :

Parrain	Apport du parrain	Contreparties offertes par la Ville de Lyon
EG ACTIVE - JAZZ RADIO	<p>- Valorisation de la saison 2018-2019 de l'Auditorium – Orchestre national de Lyon, sur son site internet accessible à l'adresse : <a href="http://jazzradio.fr">http:// jazzradio.fr</a></p> <p>- Plan de messages de promotion pour les concerts suivants :</p> <p>Archie Shepp 12 octobre – 14 spots de 20'' sur Jazz Radio du 05/10 au 11/10/18</p> <p>Olafur Arnalds 21 octobre - 28 spots de 20'' sur Jazz Radio et 28 spots de 20'' sur Virage Radio du 14/10 au 20/11/18</p> <p>Nils Frahm 21 novembre - 28 spots de 20'' sur Jazz Radio et 28 spots de 20'' sur Virage Radio du 14/10 au 20/11/18</p> <p>Anouar Brahem 18 mars - 14 spots de 20'' sur Jazz Radio du 11/03 au 17/03/2019</p> <p>Minimalist Dream House 8 avril - 14 spots de 20'' sur Jazz Radio et 14 spots de 20'' sur Virage Radio du 01/04 au 03/05/19</p> <p>Max Richter 4 mai - 14 spots de 20'' sur Jazz Radio et 14 spots de 20'' sur Virage Radio du 01/04 au 03/05/19</p>	<p>- une pleine page réservée à la communication de Jazz Radio dans la brochure de saison 2018-2019 (tiré à 35 000 exemplaires) <u>Valorisation : 2 000 € HT</u> TVA à 20%</p> <p>-Installation du Kakémono Jazz Radio lors d'un concert jazz de la saison 18/19 <u>Montant de la valorisation : 536€ HT</u> TVA à 20%</p> <p>- Insertion d'un bandeau « Jazz Radio, partenaire de l'Auditorium-Orchestre national de Lyon » dans les programmes de salle des 5 concerts jazz de la saison 18/19 <u>Montant de la valorisation : 250€ x 5 programmes = 1 250€ HT</u> TVA à 20%</p> <p>- Mise à disposition de 34 places pour les jeux concours antenne de Jazz Radio, Virage Radio, Générations <u>Montant de la valorisation : 1 161€ HT</u> TVA à 2.1%</p> <p>- Mise à disposition de 9 places VIP pour EG Active sur le concert jazz Brad Mehldau/ ONL de la saison 18/19 (1<sup>ère</sup> série – 47€ HT la place) <u>Montant de la valorisation : 47 x 9 = 423€ HT</u> TVA à 2,1%</p>
	<p><b><u>Valorisation : 5 370 € HT</u></b> <b><u>Soumis à TVA selon les conditions de droit commun</u></b></p>	<p><b><u>Valorisation Totale : 5 370 € HT dont 3 786 € soumis à une TVA de 20% et 1 584 € soumis à une TVA de 2,1%</u></b></p>

Parrainage avec France Télévisions :

France Télévisions a pour activité principale la production et la diffusion de programmes télévisés, notamment par le biais de son antenne de proximité France 3 Rhône-Alpes.

Dans l'objectif d'accompagner et de soutenir les événements musicaux auprès du grand public, la société France Télévisions a décidé de valoriser la saison 2018/2019 de l'Auditorium – Orchestre national de Lyon, acteur majeur de la scène culturelle locale, sur son antenne France 3 Rhône-Alpes.

La société France Télévisions a donc proposé à la Ville de Lyon d'apporter son soutien en devenant parrain de la saison artistique 2018/2019, selon les modalités suivantes :

Parrain	Apport du parrain	Contreparties offertes par la Ville
---------	-------------------	-------------------------------------

		<b>de Lyon</b>
<p>La Société France Télévisions</p>	<p>-Valorisation de la saison 18/19 de l'Auditorium – Orchestre national de Lyon, sur son site internet accessible à l'adresse : <a href="http://rhone-alpes.france3.fr/">http://rhone-alpes.france3.fr/</a></p> <p>- plan de messages d'autopromotion avec la diffusion de 4 campagnes de 6 messages d'autopromotion, dans les tranches horaires semaine des décrochages régionaux du 12/13, 19/20, le samedi après-midi ou le dimanche (pour les événements suivants :</p> <p><b>Cycle musique actuelle autour du piano minimaliste</b> – 4 concerts sur la saison / 21 octobre 2018 (Olafur Arnalds) première date du cycle – <b>Campagne du 15 au 20 octobre 2018</b></p> <p><b>James Bond Symphony</b> – concert mis en lumière les 6-7-8 décembre 2018 – <b>campagne du 30 novembre au 5 décembre 2018</b></p> <p><b>Concertos pour violon de Bach</b> par l'ONL direction Renaud Capuçon le jeudi 28 février – <b>campagne du 22 au 27 février 2018</b></p> <p><b>Autour de l'orgue avec Sabine Quindou</b> (concours d'orgue, jeune public avec S Quindou, récital Thierry Escaich-Didier Sandre) les 14-23 juin 2018 – <b>campagne du 8 au 13 juin 2018</b></p>	<p>- exclusivité du partenariat « Média Télévision Généraliste »</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Une pleine page réservée à la communication de France Télévisions dans la brochure de saison 18/19 (tiré à 35 000 exemplaires). <u>Montant de la valorisation : 4 500€ HT</u> Taux de TVA à 20%</li> <li>▪ Présence du Logo France 3 Auvergne-Rhône-Alpes dans la brochure de saison 18/19 <u>Montant de la valorisation : 2 000€ HT</u> Taux de TVA à 20%</li> <li>▪ Une page format 150 mm de large x 210 mm de haut réservée à la communication de France Télévisions dans les programmes des concerts suivants : <ul style="list-style-type: none"> <li>- 21 octobre 2018 : Olafur Arnalds</li> <li>- 6-7-8 décembre 2018 : James Bond Symphony</li> <li>- 28 février 2019 : ONL Renaud Capuçon</li> <li>- du 14 au 23 juin 2019 : Au cœur de l'orgue avec Sabine Quindou</li> </ul> <u>Montant de la valorisation : 16 500€ HT</u> Taux de TVA à 20% </li> <li>▪ présence du logo France 3 Auvergne-Rhône-Alpes sur tous les supports de communication faisant la promotion des 4 concerts susmentionnés de la saison 18/19. <u>Montant de la valorisation : 4 000€ HT</u> Taux de TVA à 20%</li> <li>▪ à faire un lien entre les pages des concerts susnommés et « partenaires » du site internet de l'Auditorium – Orchestre national de Lyon et le portail régional <a href="http://aura.france3.fr/">http://aura.france3.fr/</a> <u>Montant de la valorisation : 330€ HT</u> Taux de TVA à 20%</li> <li>▪ à remettre à France Télévisions un exemplaire de tous les documents et parutions</li> <li>▪ à mettre à disposition de France Télévisions <b>70 invitations en 1<sup>ère</sup> série</b> pour la saison 18/19 de l'Auditorium, réparties sur les soirées suivantes : <ul style="list-style-type: none"> <li>10 places pour le vendredi 7 décembre 2018 « James Bond Symphony »</li> <li>20 places pour le jeudi 28 février 2019 « ONL &amp; Renaud Capuçon »</li> <li>20 places pour le lundi 8 avril 2019 « Minimalist dream house avec les sœurs</li> </ul> </li> </ul>

		Labèque – Tom Yorke » 20 places pour le samedi 15 juin 2019 « Au cœur de l'orgue » - jeune public <u>Montant de la valorisation : 2 670€ HT</u> Taux de TVA à 2.10 %
	<b><u>Valorisation : 30 000 € HT</u></b> <b><u>Soumis à TVA soumis à la TVA</u></b> <b><u>dans les conditions de droit</u></b> <b><u>commun</u></b>	<b><u>Valorisation : 30 000 HT dont 27 330 €</u></b> <b><u>soumis à une TVA de 20% et 2 670 €</u></b> <b><u>soumis à une TVA de 2,1%</u></b>

Parrainage avec Le Progrès :

Le Progrès, journal régional français créé en 1859, a son siège social à Lyon. Il est diffusé dans le Rhône, le Jura, l'Ain, la Loire, la Haute-Loire et le Nord Isère,

Le parrainage proposé pour la saison 2018-2019 consiste en la promotion de certains concerts de l'Auditorium-Orchestre national de Lyon.

Les modalités du parrainage sont les suivantes :

<b>Parrain</b>	<b>Apport du parrain</b>	<b>Contreparties offertes par la Ville de Lyon</b>
LE PROGRES	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Plan de messages de promotion pour des concerts de la saison à définir :</li> <li>2 Insertions d'une pleine page dans le Progrès sur l'édition de Lyon/Villeurbanne/Caluire (parution possible du lundi au samedi) + reprise automatique de 2 pleines pages dans Cnews (parution possible du lundi au vendredi) :</li> <li>D'un montant de 4689.60€ HT</li> <li>- 2 Insertions d'une pleine page dans le cahier « Pour sortir » du Progrès sur le département du Rhône – Parution le vendredi :</li> <li>D'un montant de 4407.60€ HT</li> </ul>	Mise à disposition des espaces pour l'organisation de la soirée « les victoires de l'innovation » à l'Auditorium avec une minoration de tarif Montant du tarif de location initial : 19 013,69 € HT Montant de la location : 9 916,49 € HT
	<b><u>Valorisation : 9 097.20 € HT</u></b> <b><u>Soumis à TVA selon la réglementation en vigueur</u></b>	<b><u>Valorisation Totale : 9 097.20 € HT</u></b> <b><u>Soumis à TVA selon la réglementation en vigueur</u></b>

Parrainage avec le SYTRAL assisté de KEOLIS LYON:

Le SYTRAL a pour activité principale le développement de l'offre de transport (déplacements, nouveaux équipements, « énergie propre », etc.) aux habitants du département du Rhône et mène une politique d'aménagement des transports urbains et interurbains reposant sur le maillage du territoire et la liaison entre les différents pôles d'activité.

La société KEOLIS LYON a pour activité principale l'exploitation du réseau de transports en commun lyonnais (TCL) et veille à la maintenance des matériels utilisés et des infrastructures.

A travers ce parrainage, le SYTRAL assisté de la société KEOLIS LYON souhaitent notamment apparaître auprès des acteurs de la scène culturelle locale comme un outil de communication indispensable pour une institution comme l'Auditorium – Orchestre National de Lyon.

Les modalités du parrainage sont les suivantes :

Parrain	Apport du parrain	Contreparties offertes par la Ville de Lyon
<p>SYTRAL assisté de la société KEOLIS LYON</p>	<p>Le parrain s'engage à contribuer à la promotion des événements selon le dispositif suivant :</p> <p>&gt; des messages sur <b>I-TCL Agenda</b> (Audience : 800 000 contacts / jour) – 2 spectacles par mois - Diffusion du 1<sup>er</sup> octobre 2018 au 30 juin 2019  <u>Valorisation 1 500 € HT</u>  Coût de diffusion à la charge de Sytral</p> <p>&gt; des messages sur I-TCL Bon Plan (Audience : 800 000 contacts / jour) – aux dates suivantes :  Du 01 au 07/10/2018 :  <b>JAZZ/ARCHIE SHEPP</b> / vendredi 12 octobre 2018  Du 07 au 13/01/2019 : <b>CINE CONCERT / RETOUR A L'ELDORADO</b> / lundi 21 janvier 2019  Du 16 au 23/02/2019 : <b>ROMEO ET JULIETTE BERLIOZ</b> / samedi 9 mars 2019  Du 25 au 31/03/2019 : <b>BREXIT !</b> / jeudi 4 avril 2019  Du 03 au 09/06/2019 : <b>RECITAL HELENE GRIMAUD</b> / mardi 11 juin 2019  <u>Valorisation : 2 000 € HT</u>  Coût de diffusion à la charge de Sytral</p> <p>&gt; des messages sur I-TCL Editorial (teaser vidéo - Audience : 800 000 contacts / jour) – sur les deux événements suivants :  - Cycle Piano Minimaliste d'octobre 2018 à mai 2019 &gt; diffusion du 8 au 14 octobre 2018  - Lancement nouvelle saison 19/20 &gt; diffusion du 6 au 12 mai 2019  <u>Valorisation : 3 500 € HT</u>  Coût de diffusion à la charge de Sytral</p> <p>&gt; des parutions d'Affichettes A4 (1 145 exemplaires - diffusion sur le Réseau bus) – du 16 au 22 février 2019 pour le concert symphonique « Roméo et Juliette de Berlioz » du 9 mars 2019  <u>Valorisation : 4 000 € HT</u>  Pose et dépose à la charge de</p>	<p>- Présence du logo sur documents de communication :  &gt; Logo dans la brochure de saison 18/19 (35 000 exemplaires)  <u>Valorisation : 2 000€ HT</u>  Taux de TVA à 20%</p> <p>Mise à disposition de place de concert à tarif préférentiel  Offre préférentielle réservée aux clients du réseau TCL :  &gt; i-TCL Bon plan : 350 places à 15€ et 100 places à 10€</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 12/10/18 – Archie Shepp</li> <li>- 30/11/18 - 3<sup>e</sup> Symphonie de Saint Saëns</li> <li>- 15/12/18 – Concert jeu : place à 10 € au lieu de 16€</li> <li>- 21/01/19 – Ciné-concert Retour à l'Eldorado : place à 10 € au lieu de 16€</li> <li>- 09/03/19 – Roméo et Juliette de Berlioz</li> <li>- 21/03/19 – Concerto pour piano de Ravel</li> <li>- 04/04/19 – Brexit !</li> <li>- 13/05/19 – You Sun Nah</li> <li>- 11/06/19 – Hélène Grimaud : place à 15€ au lieu de 58€</li> </ul> <p><u>Valorisation :</u>  300 place à 15€ au lieu de 47€ soit 32€ x 300 = 9 600 € HT  50 places à 15€ au lieu de 57€ soit 42€ x 50 = 2 100€ HT  100 places à 10€ au lieu de 15,7€ soit 5.7€ x 100 = 570€ HT  <u>Soit un total de 12 270€ HT</u>  Taux de TVA à 2.1%</p> <p>&gt; Mise à disposition de places de concert pour le Jeu concours Facebook :  Jeu de Noël TCL – Concert jeune public - Ernest et Célestine du 4/01/19 à 15h : 20 places à 15.7€HT  Jeu concours - Concert James Bond Symphony du 7/12 à 20h : 4 places à 47€ HT  <u>Valorisation : 1 297 € HT</u>  Taux de TVA à 2.1%</p> <p>&gt; mise à disposition Places de concert pour interne SYTRAL  -Symphonique Le Bœuf sur le toit – 17/01/19 &gt; 16 places  -Symphonique Concerto pour piano Rachmaninov – 01/02/19 &gt; 17 places  -Symphonique Debussy-Tan Dun –</p>

	<p>Keolis Lyon</p> <p>&gt;des affichages sur l' Espace Covering Station Tramway-Hôtel Montrochet – du 5 au 18 novembre 2018 (Campagne Concerts de fin d'année 2018)</p> <p>&gt; des affichages sur l'Espace Covering Ascenseur Cordelier (ascenseur devant Chambre de Commerce) – du 05 au 19 mai 2019 (Campagne Nouvelle saison 19/20) <u>Valorisation : 5 200 € HT</u></p> <p>&gt; des affichages sur <a href="http://www.tcl.fr">www.tcl.fr</a> rubrique Bon Plan (120 visites/jours) – 9 bons plan/saison 2018/2019 JAZZ/ARCHIE SHEPP / vendredi 12 octobre 2018 CONCERT SYMPHONIQUE / 3e SYMPHONIE DE SAINT SAENS / vendredi 30 novembre 2018 CONCERT JEU / JEUNE PUBLIC / samedi 15 décembre 2018 CINE CONCERT / RETOUR A L'ELDORADO / lundi 21 janvier 2019 ROMEO ET JULIETTE BERLIOZ / samedi 9 mars 2019 CONCERT SYMPHONIQUE / CONCERTO PIANO RAVEL / jeudi 21 mars 2019 BREXIT ! / jeudi 4 avril 2019 JAZZ / YOU SUN NAH / mercredi 15 mai 2019 RECITAL HELENE GRIMAUD / mardi 11 juin 2019 <u>Valorisation : 1 000€ HT</u></p> <p>&gt; des parutions sur Jeu concours sur Facebook « TCL : Bougez, vivez, aimez » (24 000 fans) Jeu de Noël TCL - Du 10 au 18 décembre 2018 permettant de gagner des places pour Ernest et Célestine du 4/01/19 à 15h Jeu concours du 26 au 29 novembre 2018 permettant de gagner des places pour le concert James Bond Symphony du 7/12 à 20h <u>Valorisation : 1000€ HT</u></p>	<p>01/06/19 &gt; 20 places <u>Valorisation : 2 491 € HT</u> Taux de TVA à 2.1%</p> <p>&gt;Affichage d'un Lien de la page partenaires du site web Auditorium-ONL vers le site web Sytral <u>Valorisation : 142 € HT</u> Taux de TVA à 20%</p>
	<p><b><u>Valorisation : 18 200 € HT</u></b> <b><u>Soumis à TVA selon la réglementation en vigueur</u></b></p>	<p><b><u>Valorisation Totale : 18 200 € HT</u></b> <b><u>dont 2 142 € HT soumis à une TVA de 20% et 16 058 € HT soumis à une TVA de 2,1%</u></b></p>

Les parrainages correspondants sont formalisés dans les conventions annexées au présent rapport.



Vu lesdites conventions ;

Ouï l'avis de la commission **culture - patrimoine** ;

### **DELIBERE**

- 1- Les conventions de parrainage susvisées établies entre la Ville de Lyon / Auditorium-Orchestre national de Lyon, la SAS Radio Classique, la société EG Active-Jazz Radio, la société France Télévision, la société le Progrès, le SYTRAL assisté de la société KEOLIS LYON, dans le cadre de la saison 2018/2019 sont approuvées.
- 2- Les dépenses correspondant à l'apport du parrain seront prélevées sur les crédits inscrits au budget 07 de l'année 2019, nature 6238.
- 3- Les recettes correspondant aux contreparties offertes par la Ville seront imputées sur les crédits inscrits au budget 07 de l'année 2019, natures 7088, 7062 et 7524
- 4- Monsieur le Maire est autorisé à signer lesdits documents.

(Et ont signé les membres présents)  
Pour extrait conforme,  
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Loïc GRABER